

## *Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables*

370-A rang des Érables

Saint-Joseph-des-Érables QC G0S 2V0

Tél. : (418) 397-4772 Téléc. : (418) 397-1555

Le 11 août 2008

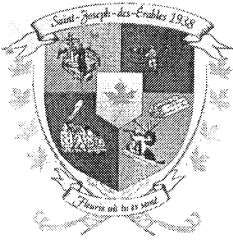
Monsieur Denis Lemelin  
Président national  
377, rue Bank Street  
Ottawa (Ontario)  
K2P 1Y3

Monsieur,

Je vous fais parvenir la résolution numéro 1014-17a concernant notre appui au syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Mélanie Jacques  
Secrétaire-trésorière  
Directrice générale



# *Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables*

370-A rang des Érables  
Saint-Joseph-des-Érables QC G0S 2V0  
Tél. : (418) 397-4772 Téléc. : (418) 397-1555

Extrait du procès verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 7 juillet 2008, à 20h00 au 370-A, rang des Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

Messieurs	Jeannot Roy,	Luc Perreault,	Paul Doyon,
	Jean-Louis Grondin,	Mario Lessard	

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Louis Jacques.

Était aussi présente Madame Mélanie Jacques, secrétaire-trésorière et directrice générale.

## **Résolution numéro 1014-17a** **Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes**

ATTENDU QUE l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal;


ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit un privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement le véritable propriétaire du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Paul Doyon, appuyé par monsieur Mario Lessard et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables fasse parvenir à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et nous demandons que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement le véritable propriétaire du service postal, c'est-à-dire la population.

Extrait conforme  
Donné le 11 août 2008

  
Mélanie Jacques  
Secrétaire-trésorière  
Directrice générale